

## AVIS AU PUBLIC

### COMMUNE DE MARMANDE

#### Enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté UR/SOL/ 223/2022 en date du 15/07/2022, le maire de MARMANDE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du PLU portant sur la prise en compte des observations faites par le contrôle de légalité suite à l'approbation de la révision du PLU. Ce dossier est consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

Cette enquête se déroulera à la mairie de MARMANDE du 8 septembre 2022 au 7 octobre 2022 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30. Madame Christine DOYEN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de BORDEAUX. Elle se tiendra à disposition du public, les jours suivants :

- le vendredi 9 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi 23 septembre 2022 de 8h00 à 12h00
- le vendredi 30 septembre 2022 de 13h30 à 17h30
- le vendredi 7 octobre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par courrier à Mairie de Marmande, Service Urbanisme, Mme DOYEN, Place Clémenceau, 47200 MARMANDE ou par mail envoyé à [urbanisme2@mairie-marmande.fr](mailto:urbanisme2@mairie-marmande.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés, pendant 1 an, à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire  
**Joël HOCQUELET**